

Les Projets Sociaux de Territoire (PST)

Un PST constitue une démarche globale de développement d'un territoire donné qui a pour objectif d'améliorer les services à la population en favorisant l'expression de la demande sociale, la mise en cohérence des politiques publiques, l'émergence et l'accompagnement de projets.

Aussi, le PST porté et animé par une association-centre social, est chargé de coordonner l'animation globale du territoire sur lequel il agit. Sont notamment associés à cette démarche, les institutions, les bailleurs, les acteurs associatifs, éducatifs, les services publics...

Il vise donc à :

Renforcer la cohésion sociale en mobilisant les habitants

- Favoriser l'expression de la demande sociale
- Construire des réponses partagées avec les acteurs et les habitants
- Contribuer à adapter les politiques publiques au regard des besoins sociaux

Il repose sur des principes :

- L'implication, la participation des habitants (restaurer le lien social)
- L'appropriation par les habitants des projets et des actions
- La mobilisation et la valorisation des ressources locales

La prise en compte des besoins des habitants et leur mobilisation prend appui sur les dispositifs d'accueil et d'accompagnement (Pole Ressource Habitants – PRH-, accueil jeunes) et sur les actions d'animation du territoire.

Cartographie des PST et SIVU enfance-jeunesse (ci-dessous)

A noter :

Libellule et Cigale ne sont pas engagées pour le moment dans une démarche de PST, mais constituent des Syndicats Intercommunaux à Vocation Unique) (SIVU). Leur objet est l'accueil et le développement d'activités pour la jeunesse.

